



LA VOIE **de** la RÉUSSITE^{MC}

Conseils d'experts sur la façon d'aborder
les ventes d'assurance maladies graves

SURMONTER LES OBJECTIONS : PEUT-ÊTRE PLUS TARD

Pour ce qui est de l'assurance, la réaction la plus répandue que l'on constate de la part des clients est celle de remettre la souscription à plus tard. Comme elle représente une nouvelle dépense et qu'elle ne procure pas d'avantages dans l'immédiat, les clients trouvent toujours des besoins plus pressants qu'ils doivent combler maintenant.

Lorsque vous êtes devant l'objection « peut-être plus tard », vous devriez commencer par confirmer que la cliente ou le client comprend la valeur du produit. Il est également important d'expliquer les trois risques importants associés au fait de reporter leur souscription d'une assurance maladies graves.



ASSURANCE VIE ÉQUITABLE
DU CANADA 1920-2020

LA VOIE DE LA RÉUSSITE SURMONTER LES OBJECTIONS : PEUT-ÊTRE PLUS TARD

1

Vous pourriez souffrir d'une maladie grave pendant que vous attendez ou que vous réfléchissez à la décision.

Souffrir d'une maladie grave au moment où votre cliente ou votre client réfléchit à sa décision d'aller de l'avant ou non avec l'assurance maladies graves est l'une des conséquences les plus catastrophiques. Il est toujours difficile d'apprendre que l'on souffre de ces maladies, mais en sachant qu'il ait reporté sa souscription qui aurait pu l'aider à se rétablir peut ajouter un stress mental supplémentaire.

2

Si vous attendez trop longtemps, votre état de santé pourrait changer.

Au fil des années, la capacité des clients à être admissibles du point de vue médical peut changer. Souvent, nous tenons notre santé pour acquis jusqu'à ce qu'elle flanche. Il est alors essentiel d'expliquer à votre cliente ou à votre client que son assurabilité pourrait être compromise par des changements de son état de santé. Si un grave problème de santé se présentait, cela pourrait entraîner une augmentation du coût de l'assurance maladies graves ou même la non-admissibilité à la couverture d'assurance maladies graves.

3

Il ne s'agit pas seulement du changement de votre état de santé, mais celui des membres de votre famille aussi.

L'assurance maladies graves ne prend pas en compte uniquement la santé de votre cliente ou de votre client, mais également celle des membres de sa famille immédiate. Un changement de l'état de santé de sa famille immédiate pourrait l'empêcher d'être admissible à la couverture d'assurance maladies graves. De plus, plus les membres de la famille sont nombreux, plus les risques d'un changement d'un état de santé sont élevés, ce qui influe sur sa capacité d'être admissible à la couverture d'assurance maladies graves. Parfois, ce qui motive la cliente ou le client à vouloir souscrire une couverture d'assurance maladies graves (par exemple, un membre de la famille malade) peut avoir une incidence sur sa capacité à obtenir la couverture, maintenant qu'il constate son importance.

Ainsi, il demeure primordial que votre cliente ou votre client comprenne bien le risque que présente l'attente. En semant des graines assez tôt, en parlant de l'assurance maladies graves, cela vous permet de maintenir le dialogue sur le moment opportun d'y souscrire.



ARGUMENTAIRE DU CONSEILLER :

Ce que je comprends, c'est que vous comprenez le concept et la valeur d'une assurance maladies graves, mais souhaitez y revenir plus tard; est-ce bien cela?

Plusieurs ont ressenti la même chose; cependant, lorsque ces personnes ont pris connaissance des risques associés au fait de retarder la mise en place d'une telle assurance, elles ont réalisé qu'il était logique de la mettre en place le plus tôt possible.

Le premier risque, et le plus important, est que vous ayez un grave problème de santé, comme un cancer; et si vous déteniez une couverture, celle-ci pourrait vous faire bénéficier d'une prestation pour vous aider, vous et votre famille. Compte tenu du caractère aléatoire des maladies, nombreuses sont les personnes âgées de ____ ans qui, auparavant en santé, souffriront d'un problème de santé majeur aujourd'hui, demain ou dans un avenir proche.

Aussi grave que cela puisse être pour vous de recevoir un diagnostic sans jamais avoir entendu parler de ce produit, la situation serait encore plus déplorable si vous envisagiez cette couverture et décidiez d'en reporter la souscription pendant ce temps.

Le deuxième risque associé à l'attente est que vous pourriez subir un changement défavorable de votre état de santé qui aurait une incidence sur votre capacité à être admissible à ce produit.

Puisque les critères d'admissibilité à la couverture d'assurance maladies graves tiennent compte non seulement de votre état de santé, mais aussi celui des membres de votre famille, tout changement de leur état de santé pourrait également avoir des répercussions sur votre capacité à être admissible à cette couverture.

Alors, même si vous demeurez en santé et que vous décidez d'aller de l'avant avec cette couverture, il se pourrait que vous n'y soyez pas admissible dans le cas, par exemple, où il y aurait un changement de l'état de santé de vos parents, frères ou sœurs au cours de cette période.

Croyez-vous que vous pouvez garantir que non seulement votre état de santé, mais aussi celui des membres de votre famille, ne changera pas pendant que vous réfléchissez à souscrire ou non à cette couverture?

Pourquoi ne pas en faire la demande dès aujourd'hui, pendant que vous êtes en santé et que vous êtes plus susceptible d'y être admissible? Contrairement au fait de remettre la demande à plus tard, en présentant une demande maintenant, vous ne courez aucun risque. Comme je l'ai mentionné, votre admissibilité à l'assurance maladies graves dépend de divers facteurs; et si vous y êtes admissible, vous pouvez toujours revenir sur votre décision avant d'accepter la couverture. Il n'y a aucune obligation de votre part.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.